



CACES R482 ENGIN DE CHANTIER – Catégorie A



LA FORMATION

Cette formation a pour objectif de maîtriser les règles de conduite et de sécurité relatives aux engins de chantier appartenant à la catégorie A, régie par la recommandation R482 de la CNAMTS. A la fin de son parcours pédagogique, le candidat passe les épreuves du CACES® R482 dont la validité est de 10 ans.

Le CACES® R482 de catégorie A couvre les engins compacts :

- Pelles hydrauliques, chargeuses, motobasculeurs et compacteurs < à 6 tonnes
- Tracteurs agricoles < à 100 cv

Attention, le CACES ne remplace en aucun cas l'autorisation de conduite de l'employeur, qui demeure le document obligatoire en matière d'utilisation d'engin.



LES OBJECTIFS

- Préparer aux épreuves théoriques et pratiques conformément à la recommandation CACES R482
- Mettre en pratique les consignes de sécurité prévues par la Recommandation CACES R482
- Manipuler en sécurité un engin de chantier compact de catégorie A
- Appliquer les consignes de sécurité en entreprise et sur la voie publique dans un temps imparti
- Examiner l'engin et ses équipements et mettre en pratique la maintenance de premier niveau
- Communiquer les anomalies et difficultés rencontrées dans l'exercice de ses fonctions



MÉTHODES ET OUTILS PÉDAGOGIQUES

Outils :

- Salle adaptée pour recevoir une formation, paperboard, moyens audiovisuels appropriés aux sujets traités, diaporamas, vidéo, PowerPoint.
- Le formateur s'appuiera sur des cas et des exercices pratiques et mise en situation sur un site.
- La partie pratique se déroulera sur un site particulier.
- Engins de chantier rentrants dans le cadre de la certification CACES R482 catégorie A.

Méthode :

- Formation interactive, basée sur une présentation du formateur, des échanges avec les stagiaires et des mises en situation via des cas pratiques et exercices.

Évaluation :

- Évaluation théorique sous la forme d'un QCM
- Évaluation pratique sous la forme de cas pratiques et exercices

LE LIEU

La formation se déroulera
en présentiel à Saint-Barthélemy

CONTACTS

CHAMBRE ECONOMIQUE
MULTIPROFESSIONNELLE
Établissement Public Territorial
de la Collectivité de Saint-Barthélemy
59 rue Samuel Fahlberg, Gustavia,
97133 Saint-Barthélemy
Tél. : 05 90 27 12 55
Port : 06 90 68 51 04
gregory.guerot@cemstbarth.com



DÉTAILS

Contenu de la formation conforme au Référentiel CACES® R482 établi par la CNAMTS

• FORMATION THÉORIQUE :

A - CONNAISSANCES GÉNÉRALES

- Rôle et responsabilités du constructeur / de l'employeur
- Dispositif CACES® (rôle de l'Assurance Maladie, recommandation...)
- Rôle et responsabilités du conducteur (devoir d'alerter, droit de retrait...)
- Connaissance des différents acteurs internes et externes en prévention des risques professionnels concernés
- Rôle et responsabilités du chef de manœuvre, du signaleur et de l'homme-traffic

B - TECHNOLOGIE DES ENGIN DE CHANTIER

- Terminologie (motorisation, transmission, équipement, châssis, organes de roulement...)
- Caractéristiques générales (masse, vitesse, capacité de charge...)
- Identification, rôle et principes de fonctionnement des différents composants et mécanismes
- Identification, rôle et principe de fonctionnement des différents dispositifs de sécurité - Risques liés à la neutralisation de ces dispositifs
- Rôle des structures de protection ROPS, FOPS et TOPS
- Équipements interchangeables disponibles pour les différentes familles d'engins de chantier, leurs utilisations possibles
- Existence d'une issue de secours sur les engins concernés

C - LES PRINCIPAUX TYPES D'ENGIN DE CHANTIER

- Les catégories de CACES®
- Caractéristiques et spécificités des différents types d'engins de chantier
- Catégories de CACES® R482 correspondantes

D - RÈGLES DE CIRCULATION APPLICABLES AUX ENGIN DE CHANTIER

- Identification et signification des panneaux de signalisation routière temporaire de danger, et des marquages horizontaux sur les voies de circulation
- Circulation sur chantier (plan de circulation, distances de sécurité, circulation en charge...)
- Circulation sur la voie publique

E - RISQUES LIÉS À L'UTILISATION DES ENGIN DE CHANTIER

- Principaux risques liés au fonctionnement de l'engin - Origine(s) et moyens de prévention associés
- Principaux risques liés à la conduite / aux déplacements de l'engin - Origine(s) et moyens de prévention associés

F - EXPLOITATION DES ENGIN DE CHANTIER

- Fonction de la ceinture de sécurité ou de tout autre dispositif de retenue
- Fonctionnement, rôle et utilité des différents dispositifs de réglage du siège
- Transport et élévation de personnes
- Conduite à tenir en cas d'incident ou de défaillance de l'engin (panne, incendie...)
- Justification du port des EPI en fonction des risques liés à l'opération à réaliser
- Consultation et utilisation de la notice d'instructions du constructeur
- Interprétation des pictogrammes et mentions d'avertissement apposés sur l'engin
- Connaissance et utilisation des gestes et signaux de commandement conventionnels pour le guidage des engins de chantier
- Effets de la conduite sous l'emprise de substances psychoactives (drogues, alcool et médicaments)
- Risques liés à l'utilisation d'appareils pouvant générer un détournement de l'attention (téléphone mobile, diffuseur de musique...)

G - VÉRIFICATIONS D'USAGE DES ENGIN DE CHANTIER

- Justification de l'utilité des vérifications et opérations de maintenance de premier niveau qui incombent au conducteur, et réalisation pratique de ces tâches
- Principales anomalies concernant le circuit hydraulique, les organes de freinage et de direction, les organes de roulement (pneumatiques, chenilles...), le châssis, la charpente, etc.





PROGRAMME

La formation de vos projets commence ici....

· FORMATION PRATIQUE :

A - PRISE DE POSTE ET VÉRIFICATION

- Utilisation des documents suivants : notice d'instructions (règles d'utilisation, restrictions d'emploi...) et rapport de vérification périodique (validité, observations, restrictions d'usage...)
- Vérification visuelle de l'état de l'engin et de son équipement afin de déceler les anomalies et d'en informer son responsable hiérarchique
- Contrôle de la propreté de l'espace cabine
- Vérification du fonctionnement du siège, réglage approprié
- Contrôle de la visibilité depuis le poste de conduite
- Vérification du bon fonctionnement des dispositifs de sécurité (freinage, éclairage, maintien au poste de conduite, avertisseur sonore, dispositifs de signalisation sonores ou lumineux...)
- Mise en route du moteur, interprétation des indications du tableau de bord dont la fonction « test » à la mise sous tension, respect du temps de chauffe (moteur, transmission et équipements)
- Vérification des niveaux et réalisation des appoints journaliers
- Localisation de l'issue de secours et conditions de sa mise en œuvre
- Présence d'un extincteur en cabine

B - CONDUITE ET MANŒUVRES

- Monter et descendre en sécurité de l'engin et connaître la règle des 3 appuis
- Circuler en marche avant et arrière, en ligne droite et en courbe, à vide ou en charge
- Adapter sa vitesse en fonction de la charge, de la nature du sol et du trajet à effectuer

- Dans la zone d'évolution, identifier les sources potentielles de risques liés à la circulation et à la stabilité de l'engin, et choisir un parcours adapté
- Stationner et arrêter l'engin en sécurité
- Suivant la catégorie d'engins concernée, réaliser les opérations de base suivantes :
 - charger une unité de transport (camion, tombereau, remorque...)
 - effectuer une opération de déblai / remblai avec mise en stock
 - vider la benne en sécurité
 - réaliser une tranchée
 - effectuer le réglage d'une plate-forme ou d'une piste
 - effectuer le compactage d'une plate-forme ou d'une piste
 - réaliser un forage
 - approcher un talus
 - lever, à l'aide d'élingues, une charge simple ou complexe
 - manutentionner, au moyen de bras de fourche, une charge longue ou volumineuse

C - FIN DE POSTE - OPÉRATIONS D'ENTRETIEN QUOTIDIEN - MAINTENANCE

- Stationner l'engin hors d'une zone à risques, sur terrain plat
- Positionner les équipements (lame, godet...) en sécurité
- Mettre en œuvre le frein de parking et les sécurités adaptées (leviers au point mort...), arrêter le moteur, consigner
- Effectuer les opérations d'entretien journalier (nettoyage des parties vitrées, des rétroviseurs, du poste de conduite...)
- Rendre compte des anomalies et dysfonctionnements
- Savoir effectuer un calage approprié aux opérations courantes d'entretien



LA DURÉE

Le CACES R482 pour la catégorie A se compose en 2 étapes :

- Une formation
 - Théorique (7h00 soit une journée)
 - Pratique (7h00 soit une journée)
- Un examen pratique et théorique (7h00, soit une journée)

PRÉ-REQUIS

- Aptitude médicale et permis de conduire (si circulation sur la voie publique).
 - Il est nécessaire d'avoir 18 ans pour effectuer une formation CACES et il n'y a pas de limite d'âge pour pouvoir passer son CACES R482 catégorie A.
 - Comprendre le français à l'oral et à l'écrit
- Attention, si le participant ne remplit pas ces 3 conditions, la délivrance de son CACES lui sera refusée.

Le nombre de participants est limité à 4 minimum et 12 maximum par session.

PUBLIC CONCERNÉ

Toute personne devant conduire un engin compact, tel que :

- Pelles hydrauliques, chargeuses, motobasculeurs et compacteurs < à 6 tonnes
- Tracteurs agricoles < à 100 cv

PROFIL FORMATEUR

Les intervenants ont une formation adaptée, une expérience professionnelle appropriée, et sont dotés d'un véritable sens de la pédagogie. Cette formation sera encadrée par M. Eric Widermann, représentant de Rick's Travaux et Services.

L'examen sera effectué par M. Arnaud Schmitt de la société GRP.



FINALITÉ

- Certificat de réalisation de formation
- Si réussite aux examens théoriques et pratiques : délivrance d'un Certificat d'Aptitude à la Conduite En Sécurité (CACES). Attention, ce document doit être accompagné d'une Autorisation de Conduite délivré par l'employeur. Cette formation fait l'objet d'une mesure de satisfaction globale des stagiaires rentrant dans le cadre de la certification Qualiopi de l'établissement.



LE COÛT & LA DATE

La tarification et la date sont disponible sur demande. N'oubliez pas qu'il existe différents systèmes de financement de vos actions de formation. Le Centre de Formation vous accompagne dans vos démarches

**POUR VOUS INSCRIRE,
NOUS VOUS INVITONS À COMPLÉTER LE BULLETIN
D'INSCRIPTION QUE VOUS TROUVEREZ EN ANNEXE
À NOUS ENVOYER PAR COURRIEL À
gregory.guerot@cemstbarth.com**